Alain Soral condamné à payer 134 400 euros à la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme

25/09/2020 à 15h47



L'éditeur négationniste avait remis en vente, en dépit d'une décision de justice, le livre antisémite de Léon Bloy, « Le Salut par les juifs ».

La maison d'édition d'Alain Soral, Kontre Kulture, vient d'encaisser un coup sévère. La cour d'appel de Paris a estimé jeudi 24 septembre qu'elle devait verser 134 400 euros à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), plus 3 000 euros de frais de justice, pour avoir remis en vente *Le Salut par les juifs*, de Léon Bloy, en dépit d'une décision de justice. La décision est immédiatement exécutoire.

La banque d'Alain Soral avait déjà dû bloquer un peu plus de 45 000 euros sur ses comptes, le 2 septembre, et le site négationniste s'en était alors inquiété : *« La survie de la maison d'édition est engagée. »*

Le Monde